

Lutte Contre le Feu et Evacuation (LCFE)

DURÉE DE FORMATION

Initiale : 4 heures
(0,5 jours)

PUBLIC CONCERNE

Personnel de tout établissement (Entreprises, Etablissements Publics, Commerces, Administrations)

PRE REQUIS

Aucun

NOMBRE DE STAGIAIRES

Groupe de **12 personnes** maximum

MODALITÉ D'ORGANISATION

En intra entreprise
ou
Inter entreprise

RÉFÉRENCES :

- Article A. 4226-35 du code du travail
- APSAD R6

OBJECTIFS PÉDAGOGIQUES :

À l'issue de la formation, les participants seront capables :

- + D'énoncer les principes de base du feu et de son extinction.
- + D'appliquer les consignes d'évacuation au sein d'une entreprise.
- + De reconnaître le signal d'alarme, les cheminements, la conduite à tenir pour évacuer et mettre les travailleurs et le public en sécurité dans l'attente de l'arrivée des secours.
- + De mettre en œuvre les différents types d'extincteurs.

CONTENU :

THEORIE :

- + Le Feu (apparition, propagation, développement)
- + Causes et dangers d'un incendie.
- + Les classes de feu, la prévention et les agents extincteurs.
- + Description des différents extincteurs et RIA (Robinets Incendie Armée).
- + Les consignes de sécurité et l'organisation de l'évacuation en cas d'incendie :
- + L'alarme, les rôles des guides-files, des serre-files et du chargé d'évacuation.

PRATIQUE :

- + Feux de classes AB
- + Feu d'origine électrique
- + Feu de gaz
- + Feu de friteuse
- + Identification des organes de sécurité, des itinéraires d'évacuation, des issues de secours, du point de rassemblement

MÉTHODES PÉDAGOGIQUES :

THEORIE :

- + Alternance d'apport théorique par le formateur à l'aide d'un exposé par vidéoprojecteur ou paperboard, d'échange d'expériences, de démonstration et d'explications

PRATIQUE :

- + Mise en situation en groupe. Après démonstration et explication par le formateur, à tour de rôle, chaque stagiaire effectue des manœuvres sous sa direction pendant que le reste du groupe suit en écoute pédagogique les indications et corrections du formateur.

SUIVI – ÉVALUATIONS :

- + Feuille de présence ;
- + Attestation de formation ;
- + Un livret de formation en couleur ;
- + Mesure de la qualité globale de la formation, de l'atteinte des objectifs et de l'impact sur la pratique professionnelle par le stagiaire : enquête de satisfaction à chaud.